



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux février à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de Ville de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. POULAIN, Maire.

Présents: M. POULAIN, Mme GAUTIER, M. BORDIER, Mme TAUNAI, M. BOULAY, Adjoints, M. BRAULT, Mme JARDIN, M. BOUTIN, Mme MOREAU Marie-Françoise, Mme CHEVALIER, Mme BOURDAIS, Mme BERTHELOT, M. HULOT, Mme MOREAU Vanessa, M. DESNOE, M. HOUDAYER M. GOUAS, Conseillers municipaux.

Excusé : M. VEILLÉ

Absent(s) ayant donné pouvoir : Mme BRUNEAU pouvoir à Mme JARDIN, Mme PICHEREAU pouvoir à Mme TAUNAI, M. GASCOIN pouvoir à M. BORDIER, M. CHESNAIS pouvoir à M. J-M POULAIN, Mme MACHECOURT pouvoir à Mme GAUTIER

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Monsieur Christian BOULAY, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du PV de Conseil municipal du 18-01-18 : le PV est adopté à l'unanimité.

Propositions Ajouts à l'ordre du jour adoptées à l'unanimité:

- ✓ Bâtiment sis 31 boulevard du Collège
- ✓ Cotisation CAUE
- ✓ Compte rendu réunion du comité de pilotage jeudi 8 février 2018

DECISIONS DU MAIRE

2018-002 : L'indemnité de sinistre du 21 juillet 2017 proposée par MMA d'un montant de 1116.58 € est acceptée. Cette somme sera allouée à la réparation du fourgon immatriculé 2582 SQ 53.

2018-003 : A compter du 26 janvier 2018, la commune de Meslay-du-Maine va louer un garage (n°2) sis rue de la Gare à Madame Sylvie NOEL et Monsieur Sébastien CLAUDON, demeurant 46 rue de Normandie 53170 MESLAY-DU-MAINE pour un loyer mensuel de 32.00 €.

2018-004 : A compter du 1er février 2018, un appartement, sis 26 rue de la Gare (1er étage) est loué à Madame Anne BOUCAULT pour un loyer mensuel de 330 € indexé suivant l'indice de référence des loyers (indice de référence 1^{er} trimestre 2017 : 125.90) et d'une provision mensuelle de chauffage de 60 €.

2018-005 : Lancement d'une consultation concernant une mission de coordination sécurité suite à la réhabilitation de l'ancienne Poste.

2018-006 : Lancement d'une consultation concernant une mission de contrôle technique suite à la réhabilitation de l'ancienne Poste.

2018-007 : Lancement d'une consultation concernant une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre suite à la réhabilitation de l'ancienne Poste (réhabilitation de la cage d'escaliers des parties communes des logements locatifs, rénovation du logement locatif du 2^{ème} étage, transformation du sous-sol en caves).

2018-008 : Lancement d'une consultation concernant une mission de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation des menuiseries extérieures de la salle socioculturelle.

2018-009 : L'indemnité provisionnelle de sinistre d'un montant de 5 000.00 €, proposée par MMA, est acceptée pour la réparation de la toiture du pôle enfance dans le cadre de l'assurance dommages-ouvrage.

ECONOMIE ET ADMINISTRATION GENERALE

Rénovation du Parc des Sports : Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire

La Maitrise d'œuvre du projet de rénovation du Parc des Sports est actuellement portée par le cabinet ATHLETICO INGENIERIE.

Le projet a pour objectif principal la rénovation de la Piste d'Athlétisme.

1 - Description du projet :

La piste d'athlétisme, en sable stabilisé, n'est plus utilisée compte tenu de sa vétusté. De plus, il n'est plus possible de l'entretenir dans de bonnes conditions compte tenu de la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La pose d'un nouveau revêtement en synthétique éviterait la pousse des herbes et permettrait un meilleur drainage de la surface.

Le projet a pour objectif une rénovation du Parc des Sports avec les missions suivantes :

- Terrassement de la piste actuelle et agrandissement à 400 m
- Réalisation de l'infrastructure de la nouvelle piste
- Assainissement et drainage
- Réalisation d'une piste de sol sportif avec marquages
- Proposition de différentes structures de piste
- Réalisation de bordures et clôtures
- Aménagement d'un cheminement périphérique
- Eclairage de l'ensemble du parc des sports
- Création de locaux aux associations (jogging et pétanque).

2 – Calendrier prévisionnel du projet :

Date prévisionnelle de commencement de travaux (signature des marchés de travaux) : 01/04/2018.

Date prévisionnelle de fin de travaux : 30/06/2019.

3 – Estimation détaillée du projet :

INTITULE DE LA DEPENSE	MONTANT PREVISIONNEL HT	MONTANT PREVISIONNEL TTC
Maitrise d'œuvre - Marché de base	26 650,00 €	31 980,00 €
Estimation des travaux - Piste Athlétisme	359 290,00 €	431 148,00 €
Estimation travaux locaux annexes	48 450,00 €	58 140,00 €
Estimation travaux d'éclairage	107 489,94 €	128 987,93 €
TOTAL	541 879,94 €	650 255,93 €
TOTAL ARRONDI	542 000,00 €	651 000,00 €

4 – Plan de financement prévisionnel :

INTITULE DE LA DEPENSE	MONTANT PREVISIONNEL HT	%
ETAT - DETR 2018	20 000,00 €	3,69%
Communauté de communes - Fonds de concours	25 000,00 €	4,61%
Conseil Régional - Pacte pour la Ruralité - Mesure 35	50 000,00 €	10,00%
Commune - Reste à Charge	446 879,94 €	82,47%
TOTAL ARRONDI	541 879,94 €	100,00%

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire au titre du Fonds pacte pour la ruralité – mesure 35 – fonds régional de développement des communes, d'un montant de 50 000 € HT comme présenté ci-dessus.

M. BOULAY informe le conseil municipal, que des personnes du comité régional, départemental de l'athlétisme sont venues à Meslay-du-Maine. Des demandes de dossier de subvention doit nous être transmis dans les prochains jours.

La commune va se rapprocher du conseil départemental pour faire une demande de subvention, par rapport aux collègues qui utilisent le parc des sports.

Subvention de fonctionnement au CCAS

Le CCAS est un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale.

La ville accorde chaque année sur son budget une subvention d'exploitation au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter une subvention du même montant que l'année dernière à savoir 12 329.55 €.

Dossier argent de poche

Dans le cadre de la mise en place du dispositif « argent de poche », qui s'adresse aux jeunes du territoire et est organisé par le service jeunesse du Pays de Meslay-Grez, en accord avec Frédéric URVOY, Directeur des services techniques,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'organiser un chantier (peinture, lasure, et selon les conditions climatiques, désherbage) du 30 avril au 4 mai 2018 et du 22 au 26 octobre 2018 pour 2 jeunes répartis en une équipe, (de 13h30 à 16h30). Chaque jeune sera indemnisé sur la base de 5,00 € de l'heure.
- d'autoriser le Maire à signer les contrats passés avec les jeunes et la demande d'exonération de charges auprès de l'URSSAF.

Suppression de postes suite à avancements de grades 2017

Suite aux propositions d'avancement de grade pour l'année 2017 et vu l'avis du Comité technique du 8 décembre 2017, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer :

à compter du 1er janvier 2017 :

- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet (27/35^{ème})

à compter du 8 septembre 2017 :

- 3 emplois d'adjoint d'animation à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint technique à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 2 emplois d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 2 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- 1 emploi de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Ouverture de poste - Avancement de grade 2018.

M. POULAIN rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil municipal compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancements de grades établi pour l'année 2018

Cette modification, préalable à aux nominations, se traduit par la création des emplois correspondants aux grades d'avancements.

Vu le tableau des emplois,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

LA CRÉATION, à compter du 23/02/2018, de :

➤ 1 emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

VIE ASSOCIATIVE ET PATRIMOINE

Compte rendu commission du 1^{er} février

Président : Monsieur Christian BOULAY

Etaient présents : Jean-Marc POULAIN, Sonia BERTHELOT, Frédéric BOUTIN, Jacques BRAULT (secrétaire), Sylvie BRUNEAU, Philippe CHESNAIS, Daniel DENOË, Huguette GAUTIER, Mickaël GOUAS.

En premier lieu, nous nous sommes rendus dans les locaux de l'ancienne Poste ; nous sommes allés visiter l'appartement du 2^{ème} étage ainsi que les caves.

Pour le logement, il faudra prévoir un rafraîchissement, et par la même occasion apporter certaines modifications dans celui-ci. (Position des pièces). Les fenêtres sont en parfait état (PVC), l'appartement est très sain.

Pour les caves, juste un nettoyage est à prévoir. Séparer les deux pièces pour pouvoir les diviser en quatre et en attribuer une à chaque locataire.

Nous sommes allés dehors voir la face Nord (arrière de la Poste), pour se rendre compte de ce qu'il y aura à démolir.

A l'arrière du bâtiment, il faut prévoir une descente douce avec des marches sur le côté pour pouvoir accéder aux caves par l'extérieur ainsi que des garde-corps. Sur la façade Sud, il faudra enlever le SAS de l'ancienne poste pour remettre une porte normale, comme elle l'était à l'origine du bâtiment.

De retour à la mairie, Christian BOULAY nous a présenté les plans des façades actuelles et des façades rénovées. Ainsi que l'aménagement des deux logements qui seront situés à la place de l'ancienne poste (rez-de-chaussée).

Il est prévu de faire un T2 et un T3. La remarque a été faite qu'il faudrait prévoir des placards pour le rangement et que contrairement aux fenêtres du 2^{ème} étage, il faudra prévoir de toutes les changer ainsi que les volets.

Séparer les réseaux de chauffage et poser les chauffe-eau en dehors des placards.

Christian BOULAY nous a fait voir également les schémas électriques des appartements.

Nous avons aussi vu les plans des nouveaux WC publics qui se situeront près du local du Comité des Fêtes.

La commission propose que tous les WC publics soient fermés tous les soirs. (Pour éviter les dégradations).

A la demande du Comité des Fêtes, il faudra aussi fermer ces WC lors des manifestations organisées sur la place Socio Culturelle.

Compte rendu commission du 15 février

Présents : Christian BOULAY, Huguette GAUTIER, Jacques BRAULT, Sylvie BRUNEAU, Philippe CHESNAIS, Daniel DESNOE, Sonia BERTHELOT, Frédéric BOUTIN, Mickaël GOUAS.

Absent : Rémy VEILLE.

Rapporteur : Sonia BERTHELOT.

Ordre du jour :

- répartition des subventions aux différentes associations
- présentation aux membres de la commission de l'avant-projet du parc des sports
- informations diverses

1. Répartition des subventions aux différentes associations :

Pour prétendre à une subvention, les associations doivent envoyer un dossier de demande de subvention en début d'année comprenant un bilan financier, les actions réalisées et les projets de l'association pour l'année à venir.

Les membres de la commission proposent au Conseil Municipal de garder le même niveau de subvention accordée aux associations qu'en 2017, de ne pas procéder à une revalorisation. Pour cette année, il n'y a pas eu de création d'association, seulement quelques associations sont en sommeil.

La commission propose au conseil municipal la répartition suivante :

Associations caritatives :

- *FNATH* : **0 €** (une permanence est assurée à la communauté de communes une demi-journée par mois)
- *Comité secteur Meslay Zabré* : **1 000 €**
- *Association Meslay Roumanie* : **0 €** (association en sommeil)

Secours catholique : **409 €** cette association est active sur Meslay : des bénévoles s'occupent de la tenue du local SDF, qui est occupé plus de 300 jours/an. La subvention du secours catholique est sujet à discussion. Les bénévoles sont très actifs pour la gestion et l'entretien du local SDF. La commission avait proposé une subvention de 600 €, après discussion, et réflexion, le conseil décide de maintenir et de ne pas augmenter (comme les autres associations) la subvention au secours catholique. M BRAULT et Mme GAUTIER s'abstiennent.

- *Secours populaire* : **200 €** (cette association intervient ponctuellement en cas de besoin)

Associations culturelles :

- *Arts Maine* : **400 €**
- *Festival Ateliers Jazz* : **6 300 €** (la commune met à disposition gratuitement la salle socioculturelle sur 10 jours. Les membres proposent de valoriser le coût des mises à disposition)
- *Histoire et Mémoire* : **1 500 €** (livre en cours d'édition sur l'histoire de la fromagerie Perrault)

Associations de défense/droit/cause :

- *Amicale AFN* : **333 €** (ils participent aux cérémonies du 11 novembre et 8 mai – 80 adhérents)
- *Défense contre les animaux nuisibles* : **290 €** (de nombreuses interventions sur la commune, pigeons et autres nuisibles...)
- *Prévention routière* : **96 €** (intervention régulière auprès des écoles dans la salle des sports, permis piéton..)

Associations loisirs / vie sociale :

- *Seniors Meslinois* : 415 membres avec un montant de 2,31 €/membre soit **958 €**
- *Bal seniors meslinois* : **0 €** (pas de demande déposée)
- *Comité des fêtes* : **2 000 €**
- *Maine attelage* : **500 €** (siège social à Villiers Charlemagne : principe d'accord de 500 €/ championnat organisé. Cette année, une seule épreuve sera organisée)
- *Sainte Cécile Harmonie* : pas de demande déposée
- *Tuning Car 537* : **0 €**

Associations sociales / santé :

- *Familles rurales* : **945 €**
- *La Ritournelle* : **305 €**
- *Mutilés de la Voix* : **0 €**
- *UDAF 53* : **0 €**.

Associations sportives :

Montant de la subvention accordé est fonction du nombre de pratiquants et de leur âge (+/- de 18 ans) et de leur lieu de domicile (hors communauté de communes ou habitant de Meslay ou communauté de communes)

Le montant de la subvention totale s'élève à :

25 240 € + un reliquat de 537 € (subvention perçue par le badminton l'an dernier alors que l'association était dissoute) récupérée par la commune ce qui fait une subvention de 25 777 €.

Dont 10% : 2 577,70 € pour les subventions aux associations sportives scolaires

23 199,30 € pour les clubs sportifs

2 problématiques pour les clubs : encadrement et structures

Les membres de la commission précisent qu'il faudrait prendre en compte l'intervention des éducateurs sportifs dans les clubs.

Monsieur POULAIN demande à la commission vie associative et patrimoine de travailler sur une charte d'association, afin de verser des subventions sur des projets d'associations.

Monsieur POULAIN souhaite avoir un bilan de l'école des sports, mise en place depuis 3 ans, qui sera présenté lors d'un prochain conseil municipal.

Le conseil municipal souhaite garder une enveloppe de subvention de 3 000 € pour des projets associatifs « évènements exceptionnels ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2018

SUBVENTIONS/PARTICIPATIONS AUX PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE OU PUBLIC	MONTANTS VERSÉS EN 2017	PROPOSITIONS 2018
COMITE SECTEUR MESLAY - ZABRÉ	1 000,00 €	1 000,00 €
FNATH, les accidentés de la vie	50,00 €	0,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	409,00 €	409,00 €
SECOURS POPULAIRE	409,00 €	200,00 €
ARTS MAINE	400,00 €	400,00 €
HARMONIE SAINTE CECILE	702,00 €	702,00 €
FESTIVAL DES ATELIERS JAZZ DU PAYS DE MESLAY GREZ	6 300,00 €	6 300,00 €
HISTOIRE & MÉMOIRE	1 500,00 €	1 500,00 €
AMICALE DES ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD (AFN) & AUTRES CONFLITS DE MESLAY-DU-MAINE	333,00 €	333,00 €
DEFENSE CONTRE LES ANIMAUX NUISIBLES	290,00 €	290,00 €
SPA (année 2016 : 96 €)	852,00 €	96,00 €
PRÉVENTION ROUTIÈRE	96,00 €	96,00 €
ECOLES PUBLIQUES (APE)	8 811,08 €	8 710,17 €
OGEC Notre Dame - Dotation annuelle frais fonctionnement école privée	76 925,47 €	70 741,43 €
OGEC NOTRE DAME - Subvention fournitures scolaires	4 341,98 €	4 018,89 €
OGEC NOTRE DAME - Subvention classes transplantées	4 040,37 €	3 740,01 €
OGEC NOTRE DAME - Subvention restauration scolaire	4 700,00 €	4 700,00 €
OGEC NOTRE DAME - Subvention dotation "travaux"	2 700,00 €	2 700,00 €
ASSOCIATION DES SENIORS MESLINOIS	917,00 €	958,00 €
COMITÉ DES FÊTES	2 000,00 €	2 000,00 €
MAINE ATTELAGE	1 000,00 €	500,00 €
FAMILLES RURALES	945,00 €	945,00 €
LA RITOURNELLE (Assistants maternelles)	305,00 €	305,00 €

SPORTIF

ASM FOOTBALL	3 857,00 €	3 631,00 €
ASM PETANQUE	887,00 €	836,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MAURICE GENEVOIX	625,00 €	704,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE NOTRE DAME	883,00 €	818,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE ELEMENTAIRE CASSIN (USEP)	537,00 €	632,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE ECOLE ELEMENTAIRE NOTRE DAME	439,00 €	383,00 €
BADMINTON	0,00 €	0,00 €
BASKET CLUB MESLINOIS	1 190,00 €	1 658,00 €
BOULES MESLINOISES	381,00 €	389,00 €
CLUB TENNIS ET SQUASH	1 036,00 €	1 293,00 €
COMPAGNIE SAINT-GEORGES - TIR A L'ARC	902,00 €	899,00 €
CYCLOTOURISME	539,00 €	554,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MESLINOISE	381,00 €	389,00 €
HANDBALL CLUB	3 067,00 €	3 046,00 €
JOGGING CLUB	915,00 €	1 476,00 €
JUDO CLUB DE MESLAY	1 473,00 €	1 129,00 €
MESLAY SMASH (VOLLEY-BALL)	185,00 €	190,00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	2 492,00 €	2 542,00 €
PATINS A ROULETTES	1 171,00 €	1 201,00 €
RETRAITE SPORTIVE	381,00 €	389,00 €
SWIN GOLF CLUB	1 236,00 €	991,00 €
TENNIS DE TABLE CLUB DE MESLAY	1 097,00 €	1 018,00 €
TERPSICHORE - Association de danse	381,00 €	389,00 €
TWIRLING CLUB DE MESLAY	1 185,00 €	1 220,00 €
Sous-total - Sportif	25 240,00 €	25 777,00 €

TOTAL SUBVENTIONS PARTICIPATIONS**144 266,90 €****136 662,50 €****2. Présentation de l'avant-projet du parc des sports :**

Christian BOULAY présente aux membres de la commission l'avant-projet du parc des sports réalisé par l'entreprise ATHLETICO.INGENIERIE

L'objet principal du projet est **la rénovation de la piste d'athlétisme**, avec plusieurs options possibles :

1. la transformation des gradins du roller
2. l'aménagement de toilettes pour la pétanque
3. l'aménagement d'un bâtiment de stockage pour le Jogging club.

Deux demandes complémentaires ont été demandées :

1. l'extension de l'étude sur l'éclairage du site
2. l'extension de l'étude sur la réalisation d'un forage.

Christian BOULAY présente la partie énergie, travail qui a été réalisé avec Territoire Énergie Mayenne.

Une prise en compte de l'ensemble des éventuels points d'éclairages du stade avec les puissances et le coût par opération.

La commission prend connaissance des tableaux financiers et propose de solliciter des subventions.

La priorité dans un premier temps est d'axer sur les travaux de génie civil. L'éclairage du boulodrome, du second terrain d'entraînement et de la piste d'athlétisme seront à valider.

Le montant total HT des travaux s'élève 157 864,94 € soit :

- 50 375,00 € pour le terrassement
- 107 489,94 € pour l'éclairage (hors option leds)

Christian BOULAY rappelle qu'il avait été voté un budget de 233 000 € en 2017 pour le projet de la piste d'athlétisme. Les membres de la commission proposent à la commission des finances et au conseil municipal de retenir un budget de 500 000 € pour 2018. (Un montant de subventions de 100 000 € est envisageable)

Quant au calendrier, le cahier des charges est en cours d'élaboration. L'objectif est de réaliser le terrassement avant les vacances d'été en juin – juillet, ou en septembre dernier délai.

3 - Informations diverses :

Christian BOULAY apporte des informations diverses aux nouveaux membres de la commission.

1. Une formation, avec le Centre d'Etude d'Action Sociale, relative aux modifications des statuts a été proposée aux associations meslinoises. Une vingtaine ont répondu présentes, et la formation a été jugée très intéressante.
2. Un règlement interne réglemente l'affichage sur le territoire de la commune. Cette information a été transmise à toutes les associations meslinoises.
3. Des panneaux lumineux permettent d'afficher des informations. Il faut se renseigner auprès de la mairie pour faire passer des informations.
4. Les associations peuvent disposer gratuitement :
 - de la salle sous scène, de la salle des aînés et des salles à l'espace meslois pour des réunions
 - uniquement en semaine de la salle C de la salle socioculturelle pour une assemblée générale (pas le vendredi)
 - une fois tous les dix ans pour une assemblée générale départementale de la salle C
5. A l'espace meslois, il existe un service pour les associations, notamment la possibilité de réaliser 500 photocopies gratuites noires et blanc/an.
6. L'office des sports est composé de 5 membres du conseil municipal et de 5 membres des clubs sportifs. Suite à la démission de Rodolphe ABAFFOUR, une place se libère. Mickaël GOUAS propose sa candidature. Les représentants du conseil municipal à l'OMS seraient Christian BOULAY, Huguette GAUTIER, Jacques BRAULT, Sylvie BRUNEAU et Mickael GOUAS.

L'an dernier l'OMS a édité une plaquette sur l'ensemble des associations sportives.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de nommer M Mickaël GOUAS, membre de l'OMS.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Compte rendu de la commission du 31 janvier 2018

Présents : Jean-Marc POULAIN, Pierre BORDIER, Maryse TAUNAI, Jacky HULOT, Philippe CHESNAIS, Maurice GASCOIN, Sonia BERTHELOT, (secrétaire), Clément HOUDAYER, M. URVOY, DST.

Absents excusés : Rémy VEILLE, Daniel DESNOE.

Ordre du jour :

- illuminations de Noël
- travaux à prévoir pour 2018

1. les illuminations de Noël :

Les membres doivent faire un bilan des illuminations de Noël 2017 et préparer celles de 2018. Pierre Bordier informe les membres du principe des contrats d'illuminations : le matériel est loué à la société FESTILIGHT : deux contrats sont actuellement en cours et arrivent à terme :

- **un contrat triennal 2015-2017** avec un coût de location de 14 920,63 € HT et une proposition de rachat pour un montant de 1 482,45 € HT
- **un contrat biennal 2016-2017** avec un coût de location de 2 656,20 € HT et une proposition de rachat de 246,84 € HT.

Les membres de la commission ont aujourd'hui deux possibilités (la réponse est à rendre à la société pour le 1/2/18) :

1. soit tout restituer,

2. soit acheter tout ou partie du matériel.

Un tour des différents points est présenté aux membres à l'aide de photographies et les membres proposent de :

Conserver les illuminations situées aux points suivants :

Rond-point rue de Bretagne, Kiosque du parc de la mairie, rideaux de l'hôtel de ville, les guirlandes des façades de l'église (petite et grande portes), les guirlandes comètes au presbytère, la traversée grande rue et rue du buis, l'ancienne poste, la salle socioculturelle, le rond-point du cheval.

Restituer les illuminations situées aux points suivants :

Les guirlandes dans les sapins au niveau de l'église, place du marché et près de la Crêperie, les guirlandes dans le sapin du pôle enfance, les demi-sapins artificiels de 1,80 m.

Pour information, l'année dernière, il avait été conservé les traversées Laval – Sablé, le sapin situé dans la mairie, les illuminations situées rue Frère Jean Baptiste et du bar le PRINAJEAN à la Boucherie GESLOT. Il est précisé que sur l'artère principale, route de Laval, les illuminations sont coupées à minuit, sauf la nuit de Noël et de la Saint Sylvestre.

Les membres suggèrent pour l'année 2018 d'accentuer les illuminations sur la place du Marché et surtout au niveau du pôle enfance. Une prochaine réunion avec la société FESTILIGHT permettra aux membres de choisir de nouvelles illuminations et une demande à une société concurrente sera réalisée.

2. Feuille de route pour les travaux 2018 :

Jean Marc Poulain encourage les membres de la commission à être actifs et forces de propositions pour le conseil municipal, qui validera les projets 2018 et 2019. Il est impératif de prévoir des projets à long terme pour anticiper les travaux surtout au niveau du budget. Après échanges et discussions, les membres proposent de retenir la feuille de route suivante :

- les espaces propriété à enterrer (environ 40 000 €)
- les candélabres parc de la mairie avec changement des lampes
- le changement de matériel au niveau des services techniques (tracteur, tondeuse..)
- le parking situé en arrière de la salle socioculturelle
- le cimetière : installation de cavurnes (la consultation est lancée), ossuaire et jardin du souvenir
- la réfection de la voirie – 2 tronçons (enrobé + quelques bordures)
 - tronçon du CIS (rte d'Arquenay VC9) à la rte de Saint Denis du Maine RD152
 - du rond-point de Bretagne au rond-point des Tilleuls (entrée du Super U actuel)
- la réfection du réseau eaux pluviales au parc des sports : travaux actuellement en cours de réalisation
- les trottoirs route de Sablé et l'entrée de la rue de la Bretonnière
- la mise en place du schéma de circulation apaisée qui a été validé en conseil municipal par tranches : 1^{ère} tranche à réaliser : la rue de la Gare et la rue des Tilleuls
- la réalisation de la liaison douce parc de la mairie – espace meslinois : étude élaborée et présentée en conseil municipal en 2017 et appel d'offres lancé.

CADRE DE VIE ET COMMUNICATION

Compte rendu de la commission du 31 janvier 2018

Présents : Mme Huguette GAUTIER Référente, Mmes Elisabeth JARDIN, Françoise PICHEREAU, Christèle BOURDAIS, Maryse TAUNAI, Marie-Françoise MOREAU, Nicole CHEVALIER (secrétaire) et Stéphanie MACHECOURT, Mrs Jean-Marc POULAIN, Jacky HULOT et Maurice GASCOIN.

Excusée : Mme Sylvie BRUNEAU.

CCAS : 1 réunion tous les 3 mois.

Responsabilités : Repas de fin d'année des personnes Agées
Colis de Noël
Ainsi que les secours d'urgence.

Référente : Mme Huguette GAUTIER.

Membres : Mmes Christèle BOURDAIS, Françoise PICHEREAU, Elisabeth JARDIN et Nicole CHEVALIER.

Prochaine Réunion le Lundi 26 mars 2018.

Logements : Demandes et attributions de logements gérés par Mayenne Habitat et de la commune

Référentes : Mmes Huguette GAUTIER et Maryse TAUNAIS.

Salle Socioculturelle : gestion et équipements.

Projet : Prévoir plaquette.

Conseil Municipal Enfants : Réunion 1 fois par mois avec les enfants élus.

Projet : Changements des élections

Fleurissement : 1 fois par an le classement des maisons des particuliers.

Projet : Fleurissement dans la commune avec les Enfants du CME.

Culture :

Référente : Mme Elisabeth JARDIN.

Semaine Culturelle de Meslay.

Communication :

Référente : Mme Marie-Françoise MOREAU

Outils : Bulletin Associatif

Site Internet à moderniser

Faire le lien avec la COMCOM

Compte rendu de la commission du 19 février 2018

Présents : Huguette GAUTIER ; Françoise MOREAU ; Elisabeth JARDIN ; Maryse TAUNAIS ; Stéphanie MACHECOURT ; Sylvie BRUNEAU ; Jacky HULOT ; Françoise PICHEREAU (secrétaire).

Excusé : Maurice GASCOIN.

Budget prévisionnel 2018

Budget d'un montant identique à 2017 pour un montant en section de fonctionnement de 32 000 €, mais avec quelques modifications au niveau de la ventilation :

PUBLICATION :

Journal de la Commune

Il est prévu 3 éditions en 2018 du Bulletin Communal pour un montant de 14 400 €

(Habituellement seulement 2 éditions mais compte tenu des élections de décembre, le bulletin prévu en novembre 2017 a été reporté à janvier 2018).

Coût de distribution des 3 bulletins : 1 335 €

La commission propose que la distribution du bulletin soit réalisée par les conseillers municipaux.

Distribution test qui sera faite par le conseil municipal lors du prochain bulletin.

Calendrier des Associations

2 publications par an pour un total de 5 000 € auquel s'ajoute le coût de la distribution qui s'élève à 890 €.

La Commission propose de faire des économies sur cette plaquette, en la joignant aux Bulletins de la Commune sous forme de calendrier en format A4 ou A3, en ne mettant que les manifestations que pour 4 mois (en 2018) sans photos juste les événements mentionnés sur un calendrier (genre calendrier cartonné resto/verso). Un devis est en cours auprès de MEDIAPILOTE.

Ces changements permettraient une dépense totale d'environ 18 000 € au lieu de 21 625 €.

CEREMONIE DES VŒUX

Clip présenté aux vœux : continuer le Clip existant en y incluant la vie économique de Meslay du Maine, en présentant nos entreprises, nos commerces qui font également vivre notre commune.

En faisant toujours appel à PRISMA

Garder le rythme de quelques prises de vue et réalisation de films tout au long de l'année (événementiel ou réalisations)

La piste d'athlétisme ; la liaison douce ; les travaux de la Poste ; les travaux de l'Esplanade des Grands Jardin (démolition

du bâtiment MMA)...Prisma aurait ainsi un crédit de quelques heures de prises de vue (5 à 7 ?) pour l'année et l'utiliserait en fonction de l'actualité.

Pour les autres CEREMONIES et AUTRES ACTIONS : pas de grands changements à prévoir.

Pour la section investissement un montant de 8 798 € consacré en partie au Site Internet de la Commune qui est à revoir entièrement (devis réalisé par MEDIAPILOTE) – nouvelle arborescence – nouvelles utilisations.

Dans ce montant est aussi pris en compte le renouvellement de la licence « PHOTOSHOP » pour un montant de 432 €.

LOTISSEMENT DES NEFLIERS :

Il a été présenté à la commission des panneaux réalisés par l'Imprimerie BARDOU VERON pour la promotion du futur lotissement des Néfliers. La commission propose de faire un mixte des présentations n°1 et n°2.

SALLE SOCIOCULTURELLE :

Il est envisagé de créer une plaquette (tarifs, conditions de locations etc...).

Pour en réduire le coût, la commission propose que cette plaquette soit faite en interne par le personnel de la mairie. (Brochure simple et photocopiée) en attendant les futurs travaux de la salle et ensuite peut-être envisager une plaquette plus élaborée.

MARIAGES - LIVRETS DE FAMILLE : Projet éventuel de mettre une couverture aux couleurs et logos de Meslay sur les livrets de famille ainsi que sur une pochette A4 pour les PACS – devis à faire.

JUMELAGE :

Une rencontre entre jeunes pompiers allemands et français aura lieu. Lors de ce week-end, les 1^{er}-2 septembre, le maire de REMSECK sera de passage à Meslay du Maine pour la première fois.

Il souhaite rencontrer Jean-Marc POULAIN et connaître notre commune.

Les 20 et 21 juillet 2018 les allemands attendent qu'une délégation se déplace pour les 750 ans de leur ville.

2019 – 45^{ème} anniversaire du jumelage – Soirée du 5 octobre à organiser.

Il est prévu que le centre social organise une semaine à thème sur l'Allemagne.

COMMISSION CULTURE

Budget prévisionnel Culture pour 2018 pour un montant d'environ 20 000 € identique à 2017.

Planning de la saison 2018 ci-dessous avec les différents temps forts.

Planning saison 2018

Mois et date	Horaires	Spectacle/genre	résumé	Public	Prix au public	Lieu
Février : 10 & 11	Samedi : 9h-20h Dimanche : 10h-18h	Meslay Maine... le Jeu	15eme édition du festival du jeu	Famille/ enfants	Gratuit	salle socio A,B,C
dimanche 25 mars en après-midi	16 h	Concert Patricio Cadena	Grand artiste/ guitariste Meslinois qui n'a pas eu l'occasion d'être découvert sur notre commune pour le moment	tout public	Payant, 5€ reduit 10€ plein tarif	Eglise de Meslay du Maine
Vendredi 20 avril	20h30 À revoir avec le CSM	concert/musique	Organiser un concert dans le cadre d'une semaine à thème de l'espace Meslinois. Thématique: les Tsiganes concert de Yamtchik	Meslinois	Gratuit	salle de l'Espace meslinois
Le vendredi 15 Juin	20h30-minuit	fête de la musique	école de musique+ chorale les passantes+ orchestre Oasis	Famille	Gratuit	Place du marché ou salle socio si mauvais temps
Du 12 au 14 octobre: projet avec la CCPMG		danse, musique, lecture, et spectacle	Proposition d'un travail commun avec la CCPMG à travers plusieurs services: médiathèque/ école de musique/ programmation culturelle de Meslay. Proposition de l'axe de travail d'un projet autour de la culture hip hop. Avec la Cie ENGRENAGES (Rennes)	Ados	Payant : 5€ TR 10€ PT	salle socio
Spectacle le jeudi 18 octobre: pendant semaine du goût	voir avec les collèges pour la séance scolaire. Séance tout public à 20h30	spectacle sur le thème du goût, le centre social fera un lien aussi avec cette semaine	Cie Zygomatic et son spectacle Manger. Idée faire une représentation pour les scolaires en après-midi et 1 tout public le soir	famille/ pré-ados	payant: 5€ TR 10€ PT	Salle socio
Samedi 8 décembre	20h30	Chorale de Ste Suzanne	Nouvelle création de la chorale qui a déjà des dates de tournées pour automne 2018	adultes/ tout public	5 € TR 10 €PT	salle A salle socio
Merc 19 Décembre	15h30	Spectacle enfant pour Noël Position du prochain spectacle de Magali Grégoire en cours de création. Ou contact pris avec la Cie Piment Langue d'oiseau et son spectacle la Vraie Princesse	Instaurer un rendez-vous chaque année à retrouver pour les familles et enfants le mercredi après-midi avant Noël avec un petit gouter offert. Spectacle musical trio adapté à un public d'école maternelle et primaire. Budget : 900 € le spectacle - Durée: environ 40 mn - jauge : environ 80.	Enfants/ familles	5€ pour les enfants, gratuit pour 1 accompagnant	Salle A salle socio

Festival du jeu : environ 1500 personnes ; bonne fréquentation.

Des informations supplémentaires sur le devenir du festival seront fournies après l'assemblée générale de la BUL.

Pour la communication

Garder les insertions dans Bouger en Mayenne car petit dépliant bien connu et bien distribué dans le département.

Pour la plaquette distribuée aux Meslinois : même réflexion que pour le Calendrier des Associations.

Voir si le programme culturel ne peut pas être inclus ou distribué en même temps que le Bulletin Municipal.

Gobelets réutilisables. (avec logo de la ville)

1000 gobelets pour un prix de 663 € à prévoir en plus au budget.

Autres achats à prévoir :

Enceinte portable avec micro (pour utilisation à la salle socio ou à la mairie).

A prévoir au budget Salle Socio

Un percolateur à café et une bouilloire (stockés à la salle socio mais pas utilisés par les loueurs de la salle).

Un Micro-onde : pourquoi pas à disposition des loueurs de la salle socio.

Le conseil préconise l'achat de mange debout.

Projets 2019 :

Meslay au Jardin : non prévu en 2018 - Mais doit-on le maintenir pour 2019 ?

Le conseil municipal n'est pas favorable au maintien de Meslay au Jardin, et demande à la commission de proposer un autre évènement.

Avril/Mai : 40 ans de l'Ecole Fratellini (Budget Ecole) Projet qui serait mis en place en partenariat avec la Compagnie Houlala.

Prochaine commission : 22 mars 2018 à 18h15

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Guillaume CHEVROLLIER : Visite de la commune et rencontre des conseillers municipaux en mars soit un lundi soit un vendredi.

Proposition de dates :

- lundi 26/03/2018 après-midi avec rencontre CM à 18h00 ou
- vendredi 23/03/2018 après-midi avec rencontre CM à 18h00

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2018 POINTS AJOUTÉS À L'ORDRE DU JOUR

ECONOMIE ET ADMINISTRATION GENERALE

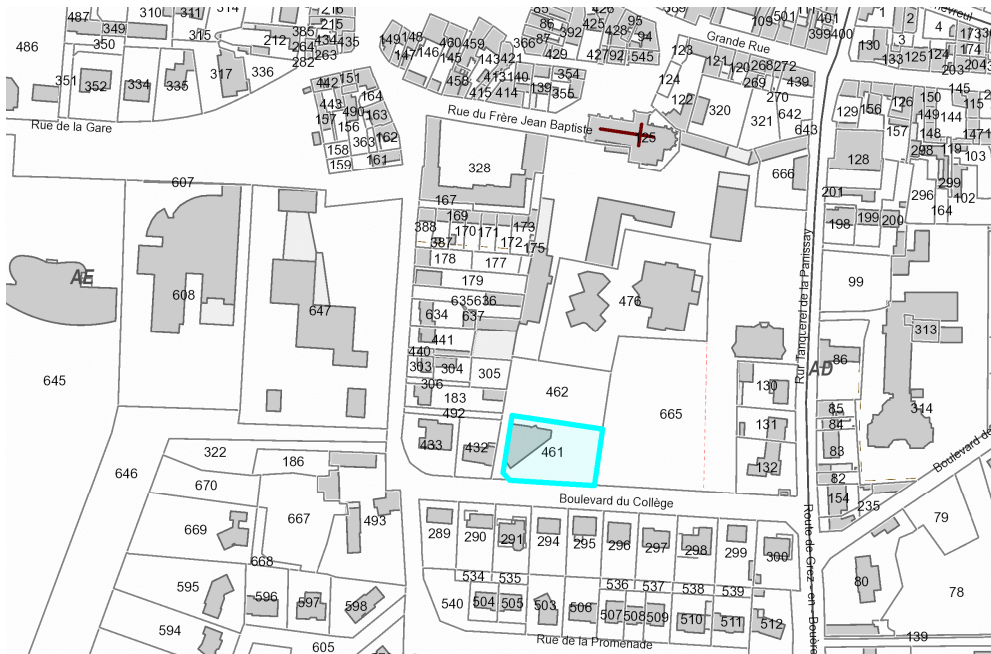
Bâtiment sis 31 boulevard du Collège

La Commune a décidé lors du conseil municipal du 21 décembre 2017, de mettre en vente le bâtiment sis 31 boulevard du Collège (ancien CER), référence cadastrale : AE 461 (1478 m²).

L'ensemble des locaux est porté à 531.37 m², selon la répartition suivante :

- Au rez de chaussée : hall, salle de réunion, bureaux, sanitaires, chaufferie
- À l'étage : palier, bureaux, sanitaires

Terrain autour : Gazon et parkings.



Une offre a été reçue. Le conseil municipal décide de ne pas accepter cette offre, et souhaite faire une contre-proposition aux acquéreurs potentiels

Cotisation CAUE

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère tous les ans au Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne (CAUE). Le montant de la cotisation 2018 s'élève à 182,94 € (inchangée depuis 1994).

Monsieur le Maire demande si la commune adhère pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une cotisation au CAUE d'un montant de 182.94€ pour l'année 2018.

Compte rendu réunion du comité de pilotage jeudi 8 février 2018 :

Présents : Christelle CHAMBONNET; Didier PERDREAU ; Maryvonne ORHEN; Loïc BOURGOIN ; Éric MARTIN.

Participait à la commission : Pierrick LERAY.

Excusées : Marie-Ange MENARD; Nicole CHEVALIER.

Ordre du jour :

1. Choix du lieu et de la date du prochain séjour

Pierrick LERAY propose plusieurs lieux où le séjour pourrait se dérouler. Après avoir ressorti les points positifs et négatifs de chaque lieu, la commission retient 3 propositions : Concarneau, l'île de Batz et Morlaix.

A l'unanimité les membres de la commission proposent de retenir Morlaix pour cette année tout en précisant que Concarneau pourrait être la destination en 2019 si besoin.

2. Rappel des critères mis en place les années précédentes :

- ✓ Public :
 - En priorité les familles et personnes seules de Meslay qui ne partent jamais, ou peu, en vacances pour diverses raisons.
 - Garder 30% des places aux habitants « lambda » de Meslay afin de favoriser la mixité sociale.
- ✓ Objectifs :
 - Permettre aux familles de vivre des moments de détente, de loisirs, en dehors de leur environnement quotidien
 - Aider les familles à sortir de leur isolement, à créer du lien
 - Impliquer les personnes intéressées à la conception et à l'organisation de ce séjour
 - Favoriser le lien social, la mixité sociale, l'estime de soi...
 - Permettre aux enfants et aux parents de se découvrir mutuellement dans un cadre différent de celui de tous les jours
 - Permettre de se créer des souvenirs positifs, de découvrir de nouveaux horizons
 - Donner la possibilité aux personnes en difficulté de prendre ou de reprendre leur place dans la société.

3. Proposition de la commission :

- Durée : Séjour de 3 jours les 22,23 et 24 août 2018.
- Lieu : Morlaix en Bretagne
- Nombre : 50 personnes
- Moyen de transport : Car de tourisme
- Hébergement : Auberge de jeunesse
- Prestations : Pension complète

Le budget prévisionnel est en cours de montage mais devra rester dans les mêmes montants que celui de l'année dernière à La Rochelle.

Séjour La Rochelle 2017			Morlaix 2018	Séjour La Rochelle 2017			Morlaix 2018
Dépenses	Budget prévisionnel	Budget réel	Budget prévisionnel	Recettes	Budget prévisionnel	Budget réel	Budget prévisionnel
Transport	2 000 €	1 490 €	1 900 €	Participation des familles	2 000 €	1 903 €	2 000 €
Droits d'entrées	800 €	500 €	500 €	CAF subvention séjour	3 260 €	3 190 €	3 260 €
Adhésion auberge de jeunesse	50 €	50 €	50 €	Autofinancement commune Meslay	3 490 €	2 149 €	3 506 €
Pension complète	4 500 €	3 845 €	4 846 €				
Divers	100 €	79 €	150 €				
Charges de personnel des agents permanents	1 300 €	1 278 €	1 320 €				
TOTAL	8 750 €	7 242 €	8 766 €	TOTAL	8 750 €	7 242 €	8 766 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le montant de la participation au séjour de Morlaix comme suit :

Quotient Familial	Adultes	Enfants (-12 ans)	Enfants (-2 ans)
QF1 ≤ 750€	36 €	12 €	Gratuit
751€ ≤ QF2 ≤ 1500€	60 €	24 €	Gratuit
QF3 ≥ 1501€	84 €	36 €	Gratuit
Extérieur Meslay	108 €	48 €	Gratuit

La prochaine réunion de la commission séjour se déroulera le vendredi 23 mars 2018 à l'Espace Meslinois.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Conseil d'école du 12 février : le Maire informe que le Conseil d'école a voté contre la nouvelle réorganisation des NAP sur la pause méridienne. A la rentrée 2018, l'organisation des NAP restera identique à celle de cette année.

Prochaines réunions :

- Commission enfance et famille : 12 mars
- Commission finances : 19 mars et 26 mars à 20h30
- Prochain CM : 15 mars et 29 mars

Mickaël GOUAS demande à Monsieur le Maire, où en est le recrutement du Directeur Général des Services. Celui-ci informe le conseil municipal qu'une publication a été relancée jusqu'à début mars.

La séance est close à 23h30.